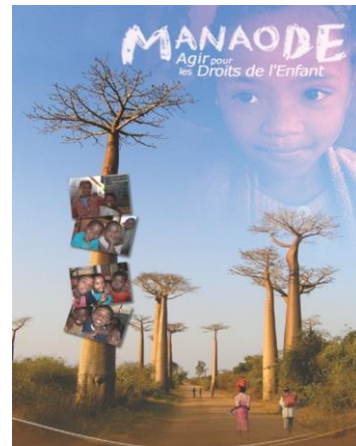




169 rue du Paradis - 74800 La Roche sur Foron
06 58 17 97 88/ manaode@orange.fr

BULLETIN – Décembre 2020



EDITO

Chers parrains, marraines, adhérent(e)s, ami(e)s de ManaoDE,

Nous espérons que ce bulletin vous trouvera en bonne santé, vous-mêmes et vos familles. Toutes les équipes ManaoDE France et Madagascar vont bien et ont le plaisir de vous adresser ce bulletin.

Nous voilà de nouveau confinés... L'activité de l'association se trouve évidemment bousculée. Cependant, tous les membres du Conseil d'Administration restent en action. Nous nous sommes adaptés et nos réunions ont dorénavant lieu par webcam ! Ainsi, la communication est maintenue.

Heureusement, nous avons pu tenir notre Assemblée Générale, initialement prévue en Mars, le 23 septembre à La Roche S/ Foron en présentiel.

Ainsi, c'est un bulletin « Spécial Assemblée Générale 2019 » que nous vous adressons aujourd'hui. Ensemble, reparcourons les temps forts de l'association ManaoDE en 2019...

Nous vous donnerons également quelques nouvelles toutes fraîches du Centre...

Bonne lecture à tous

L'équipe ManaoDE France



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2020

En considération des directives gouvernementales, la tenue de l'assemblée annuelle pour les activités de l'année 2019, initialement prévue pour le 20 mars 2020, a été reportée au 23 septembre 2020.

L'Ordre du jour est habituel :

- 1- Rapport moral du Président concernant les activités de ManaoDE en 2019
- 2- Rapport financier 2019 du trésorier
- 3- Projets d'actions 2020
- 4- Budget prévisionnel 2020
- 5- Renouvellement du Conseil d'Administration
- 6- Questions diverses.

18h45 : Le Président de ManaoDE ouvre la séance.

Pour notre plus grand bonheur, quelques parrains et marraines ont fait le déplacement. Tout a été mis en œuvre pour respecter les gestes barrières.

Après avoir remercié les personnes présentes à la réunion et cité les personnes excusées, Madame Virginie DUBY-MULLER, députée de Haute-Savoie ; Monsieur Christian BOVIER, maire adjoint d'Annecy, en charge de l'enfance et de la réussite éducative.

10 personnes étaient présentes, 13 personnes excusées et 11 personnes représentées par mandat de vote.

I- Rapport moral

L'association ManaoDE, forte de 81 adhérents, agit depuis le 21 octobre 1998, pour la promotion des Droits de l'enfant tels qu'ils ont été formalisés dans la Convention Internationale des Droits de l'enfant. Elle a fait le choix d'installer ses actions en France et à Madagascar. C'est une grande ambition portée par des femmes et des hommes volontaires et conscients de leurs responsabilités.

1- Les activités en France

1-1 Les parrainages

En 2019, ManaoDE a réuni 58 marraines/parrains. A la fin de cette année-là, la situation était la suivante :

- 63 enfants parrainés. Le plus grand nombre de marraines/parrains parrainent un enfant,
- 5 marraines/parrains parrainent deux enfants,
- 13 marraines/parrains n'ont pas demandé un parrainage individuel.

La création d'un lien entre un enfant et une marraine/un parrain nécessite du tact et du temps. Evelyne CHATEL (qui administre les relations entre les marraines/parrains et gère les échanges de courrier) recherche, avec Madame Herizo, assistante sociale du Centre, le bon tandem marraine/parrain -filleul/e. Actuellement, 12 marraines/parrains sont en attente de connaître leur filleul/e.

1-2 La communication

Comme toute association, nous dialoguons avec nos membres et avec le public. Aux supports traditionnels que sont les courriers sur papier, les messageries téléphoniques et électroniques, les cartes de vœux du début d'année, nous ajoutons un bulletin papier qui a été confectionné et diffusé trois fois en 2019.

Un premier bulletin en **janvier** 2019 retraçait le voyage que trois administrateurs de ManaoDE ont effectué dans le Centre de Tana pour fêter les 20 ans de ManaoDE.

Un second bulletin en **juin** mettait en lumière les témoignages des premiers enfants accueillis dans le Centre et devenus adultes autonomes. Nous faisons également un bel article sur une marraine qui explique ses relations avec ses deux filleules successives.

Enfin, un troisième bulletin a été rédigé en **décembre**. Il s'agissait du traditionnel et officiel compte rendu de l'Assemblée Générale Annuelle 2018 et, en sus, le déroulement du séjour des vacances des enfants à Foulpointe.

Carol DONAT, qui anime cette communication, a fait une proposition de création de site web pour l'association. Ce projet devrait voir le jour en 2021.

Les courriers électroniques sont suivis par Evelyne CHATEL et les communications téléphoniques par Carol DONAT.

Une boîte Dropbox a été ouverte par une fille d'Evelyne et Christophe CHATEL pour la communication interne et le dépôt des documents en accès partagé.

1-3 Les activités institutionnelles.

Le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois (2 janvier, 9 mars, 28 mars, 9 mai, 12 juin, 29 août, 25 septembre, 21 octobre et 13 décembre). Les réunions se sont tenues soit au siège soit à Annecy

Nous remercions Jacky DESCHAMPS-BERGER et Carol DONAT pour leur accueil.

En début d'année, Christophe CHATEL a fait un rapide déplacement à Madagascar (du 4 au 11 janvier) pour débloquer une situation à Tamatave et a visité brièvement le Centre de Antananarivo.

Les membres du Conseil d'Administration ont pris l'initiative de rédiger, à la fin de l'été, un courrier personnel à chacun des enfants qui n'avaient pas de parrainages individuels. Il est, en effet, important de ne pas oublier les enfants qui n'ont pas la chance d'avoir de correspondance puisqu'ils ne sont pas encore parrainés.

1-4 Les manifestations

Au cours de l'année 2019, des membres de l'association ont été acteurs de plusieurs manifestations.

- **Les Médiévales d'Andilly** (8, 9 & 10 juin 2019). De nombreux membres et amis se sont mobilisés pour tenir un stand et vendre des glaces, du café et du thé. Le samedi 8 juin, l'équipe de Carol a accueilli une foule de spectateurs. Cependant, le dimanche 9 et le lundi 10 une forte chute de température et la pluie ont réduit considérablement le nombre de visiteurs pour les équipes d'Evelyne et Christophe, et celle de Manuella. Au total, les bénéfices apportés par ces trois journées ont été de 2 000€.



- **Accro Planches**. La compagnie de théâtre d'Annecy Accro Planches, avec Jean-Marc Patron, a, le samedi 7 septembre 2019, rempli la salle Pierre Lamy d'Annecy pour une représentation et offert la recette à ManaoDE (un peu plus de 2 500€).

- **Marché de Noël**. Christophe et Evelyne CHATEL, à Cervens (8 décembre) et Marie-France RAMETTI, à la MJC de Rancy (Lyon, 69) ont tenu un stand pour promouvoir les actions de ManaoDE et proposer à la vente des trousseaux cadeaux contenant trois bocaux avec des produits locaux. Ces deux actions ont apporté un peu plus de 500€ au budget de l'association.

Un entrepreneur de Voiron (38) qui monte une affaire à Madagascar et envoie du matériel par conteneur a proposé à ManaoDE quelques mètres cubes de celui-ci, comme il l'avait fait en septembre

2017. Les membres du CA ont, en octobre, informé les amis de ManaoDE de cette possibilité d'envoyer des biens pour le Centre. Une remarquable quantité de matériels et équipements est arrivée prête à être acheminée à Voiron. Le départ, prévu pour le début de 2020, n'a pas été encore organisé à cause de la Covid 19.

2- Les activités à Madagascar

L'année 2019 a été marquée par l'installation de Andry RAJOELINA à la présidence malgache le 7 janvier 2019 et par l'élection législative de mai 2019, qui lui a donné une confortable majorité.



Le président a présenté un plan d'investissement massif dans des programmes d'infrastructures, d'industrialisation, de développement agricole et du tourisme. Un projet de création d'une ville nouvelle qui pourrait accueillir 300 000 habitants pour désengorger la capitale Antananarivo, se heurte au problème du déplacement de populations installées sur l'espace choisi pour sa réalisation. La croissance s'est ralentie à 4,7 % (contre 5 % en 2018). L'île a connu de très fortes pluies entre le 20 et le 22 février et une épidémie de rougeole significative en début d'année.

2-1 Le Centre d'accueil des enfants à Antananarivo

L'assemblée générale annuelle est une circonstance qui invite à faire, en chiffres, le point sur la situation des enfants confiés à l'équipe du Centre d'accueil.

Pour l'année 2019, la directrice, Madame July, a répertorié **98** enfants, confiés par les parents ou par un juge.

Nous pouvons décomposer ce groupe en deux sous-groupes de 52 filles et 46 garçons, ou encore

- 72 internes (37 filles et 35 garçons) ;
- 24 demi-pensionnaires (15 filles et 9 garçons) ;
- 2 externes (garçons).

Tous les enfants ont droit à l'instruction et à la formation professionnelle.

Parmi ces 98 enfants :

- **53** enfants sont en **école primaire** : 81% sont passés en année supérieure ; parmi les élèves de

la classe de 7^e, 75% ont réussi le Certificat d'études et 66% le concours d'entrée en classe de 6^e.

- **39** enfants sont en **secondaire**.

Les résultats scolaires sont plus modestes : 35% des élèves sont admis en classe supérieure ; 6/13 ont réussi le brevet et 1/3 le baccalauréat.

- **6** enfants sont en **formation professionnelle**.

Cette année scolaire a pris fin le 15 août 2019 et l'année 2019-2020 devait commencer le 7 octobre 2019.

ManaoDE agit pour l'épanouissement des enfants.



Les onze salariés veillent à :

- la santé (en début d'année, vaccination des enfants contre la rougeole déclarée en épidémie dans l'île),

- l'alimentation (dons de nourriture à périodicité régulière par un grand hôtel de Tana et plus ponctuellement, par deux clubs malgaches du Lions Club),

- l'activité physique (participation à des tournois inter-centres de foot pour garçons ou pour filles),

- la pratique de jeux et la mise en œuvre des valeurs (respect des autres et du matériel, politesse, propreté, participation aux tâches de la vie collective...).

Pour ajuster leurs compétences au niveau des besoins, les animateurs et éducateurs suivent des formations : formation de base en psychologie, formation à l'accompagnement des enfants par une éducation inclusive (avec, pour trois ans, RTM/ReggioTermo Mondo, une ONG italienne), formation à la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ECPAT France), atelier avec le service social du tribunal de Antananarivo.

C'est dire que le Centre est loin d'être fermé sur lui-même. Il reçoit, en stage, des étudiants qui suivent une formation dans une université (université d'Ankatso) ou un institut (Institut supérieur du travail social). Les enfants préparent et participent à des événements publics par la tenue d'un stand ou une animation thématique (journée des Droits de l'enfant, journée mondiale de la pauvreté, journée mondiale de la jeunesse, célébration du

30^e anniversaire de la Convention internationale de droits de l'enfant bien que Madagascar n'ait signé qu'en 1991, célébration du 30^e anniversaire de la création de l'UNICEF).

Pour découvrir le pays et, particulièrement la mer, les enfants sont allés du 13 au 21 septembre à Foulpointe (Mahavelona en malgache, située dans la province de Toamasina).



Les enfants ne sont pas enlevés à leurs parents, à l'exception de quelques-uns confiés à ManaoDE par un juge. Le plus grand nombre vient au Centre par leur famille. Les parents des enfants accueillis se sont constitués en association. Elle se réunit périodiquement, sous l'impulsion du personnel ManaoDE, pour dialoguer sur l'éducation et le suivi scolaire des enfants, la responsabilité parentale, les activités génératrices de revenus, les activités des enfants avec le Centre et pour des moments festifs.

Tous les événements ne sont pas heureux. Le 25 mars 2019, un incendie s'est déclaré dans la salle de stockage et a détruit une partie de la cuisine. Il était 18 h 30. La directrice était encore dans le Centre alors que de nombreux enfants venaient à leurs occupations. Ils ont été emmenés dans les locaux de l'école publique de secteur. L'incendie éteint par les pompiers, la directrice a trouvé immédiatement une solution pour continuer, dès le lendemain, à procurer aux enfants des repas chauds. Le Conseil d'Administration a décidé de faire les travaux nécessaires à l'installation d'une cuisine fonctionnelle. Une lettre a été envoyée aux marraines, parrains et amis de ManaoDE. Leur généreuse contribution financière a permis d'engager et de réaliser des travaux dans un délai court.

L'équipement est redevenu adapté aux besoins parce que la directrice du Centre nous communique rapidement des informations et que les amis de ManaoDE soutiennent nos choix de gestion.

Madame July, la directrice du Centre d'accueil, envoie périodiquement le compte rendu de réunions hebdomadaires de l'équipe des adultes qui prennent en charge les enfants. Le contenu de ce document évolue au fur et à mesure des remarques et questions que posent les membres du Conseil d'Administration. La venue sur site d'un membre du CA permet de mieux connaître et comprendre les pratiques de l'équipe. Ainsi, dès janvier 2018, nous avons engagé un dialogue sur la détermination du temps de prise en charge des enfants dans le Centre. En cours de période scolaire, l'enfant est suivi au quotidien. Au besoin, un adulte va le rechercher dans la rue ou auprès de sa parenté lorsqu'il ne rentre pas au Centre le soir ou qu'un membre de sa famille l'a intercepté inopportunistement. Mais en période de vacances scolaires et durant les jours de fin de semaine, un trop grand nombre d'enfants rejoint une personne proche, hors du Centre.

Le Conseil d'Administration a rappelé que l'action de ManaoDE n'était pas d'accompagner les enfants pour la seule scolarisation mais de favoriser leur épanouissement par la santé, le jeu, l'éducation et la prise de responsabilités. Lors de son passage en janvier 2019, Christophe CHATEL a constaté que nous devons mieux expliquer la mission aux salariés. Pour améliorer les capacités d'accueil en fin de semaine, nous avons, à la demande de la directrice, décidé de recruter, à partir de février 2019, une animatrice supplémentaire, affectée à la prise en charge des enfants les samedis et dimanches.

Pour terminer, voici le témoignage d'une personne qui a vu le quotidien du Centre.

Madame Béatrice HUARD (une enseignante à la retraite et ayant, à l'occasion d'une visite à des membres de sa famille, contacté Frédéric Duchêne) a porté une appréciation très positive sur le Centre lors d'une visite effectuée le 4 novembre 2019. Elle a, dans un courrier, exprimé une grande satisfaction de l'accueil du personnel, la discipline des enfants et la propreté des lieux.

2-2 Le Programme de soutien aux familles rurales dans la région Est (Tamatave)

Au cours de l'année 2019, non seulement les membres de l'équipe de ManaoDE CE (Commerce Equitable) ont changé mais le projet lui-même est en phase d'évolution.

Charlotte GAINARD qui faisant tandem avec Frédéric DUCHENE a décidé de mettre fin à son contrat en mars 2019. Bien que les autres membres de l'équipe (Patrick, technicien et Nirina, comptable) restent en action, il fallait une quatrième personne pour le montage de projets et la mise en œuvre des volets sociaux (droit de l'enfant, promotion des familles). Le Conseil d'Administration a ouvert un appel à candidature.

Il a, en mars 2019, retenu madame Megane ROYANEZ (professeur des écoles en disponibilité).

Elle est arrivée en mai à Tamatave pour prendre son poste en ayant signé un contrat d'une année. Mais, dès le mois d'août, elle annonçait qu'elle démissionnait parce qu'elle n'avait pas trouvé sa place dans l'équipe et dans les activités de ManaoDE CE. Aussitôt, le Conseil d'Administration a réouvert les candidatures. En octobre, il a retenu celle de madame Mélanie LE PEN (ingénieure commerciale) qui a, aussitôt effectué le stage de la Guilde (association nationale administrant le statut social des volontaires du service international) pour partir comme VSI dès qu'elle aura obtenu un visa des autorités malgaches. S'agissant du statut des quatre salariés de ManaoDE CE, une convention avait été signée avec la SARL Biosucre qui a été constituée pour exploiter une sucrerie à créer. Aux termes de ce contrat, les quatre salariés sont mis à disposition de Biosucre par ManaoDE CE pour la création et le fonctionnement de la sucrerie. En contrepartie Biosucre verse à ManaoDE CE la masse salariale.

Le projet de ManaoDE est en voie d'évolution mais demeure dans son principe : aider les familles de producteurs agricoles à obtenir des résultats économiques leur permettant d'envoyer leurs enfants dans les écoles et de vivre leur vie d'enfant. L'expérience acquise par ManaoDE CE dans la filière sucre est reconnue et distinguée. La signature de ManaoDE CE est caractérisée par une démarche globale, depuis le regroupement des petits producteurs de cannes à sucre en une coopérative, l'accompagnement à la production de cannes labélisées Bio, la transformation de jus en sucre et le conditionnement du sucre prêt à l'usage, le tout par des travailleurs dont les enfants doivent être scolarisés et soignés.

Si les agriculteurs, membres de la coopérative de producteurs de cannes à sucre de Vohitranivona ont travaillé leurs parcelles pour faire monter les cannes, c'est du côté de la sucrerie que le programme coince. Un bâtiment a été construit, le matériel a été acheté, livré et installé mais à la fin de l'année 2019, il ne fonctionne pas encore. Des finitions, des réglages et des adaptations sont en cours

ManaoDE CE n'est pas restée inactive. Du 25 novembre au 6 décembre, l'équipe a accompagné des producteurs de litchis pour les délicates opérations de transports et de vente de leur production aux meilleures conditions.

Par ailleurs, durant cette année, une partie de l'équipe a rempli sa mission d'accompagnement sur le terrain des producteurs de litchis, cannelle, poivre et patchouli pour le programme de formation conduit avec le Centre technique et horticole de Tamatave. ManaoDE CE avait concouru pour ce projet parce qu'elle avait l'expérience de la formation des petits producteurs de cannes à

sucre. Elle a également déposé un dossier pour le Développement des filières de fruits frais et fruits séchés (litchis, ananas, girofles et grenadelles) auprès du Centre Ecologique Albert Schweitzer.

Après discussion, le rapport moral est soumis au vote des adhérents. Il est adopté à l'unanimité.

II- Rapport financier 2019

Le trésorier présente le rapport financier en distinguant le bilan et le compte de résultat pour le siège (France) et pour le Centre d'accueil d'Antananarivo.

Les tableaux de compte sont disponibles sur simple demande.

Après discussion, le rapport financier est soumis au vote des adhérents. Il est adopté à l'unanimité.

III- Projets d'actions pour 2020

Le Président annonce que le Conseil d'Administration propose, pour l'année 2020, de conforter les actions en cours.

Dans le Centre d'accueil d'Antananarivo, nous devons :

- veiller à ce que le personnel prenne en charge les enfants à tout moment, dans les meilleures conditions et selon leurs moyens.

- nous interroger sur la pérennité de l'installation dans les locaux actuels. La question ne se pose pas uniquement par rapport à notre capacité financière mais elle se pose aussi par rapport à notre situation financière. Si le nombre de parrainages était au niveau du nombre d'enfants accueillis, la situation serait plus confortable.

Pour Tamatave, plus vite interviendra le démarrage de l'activité de la sucrerie, plus rapidement le programme social et la scolarisation des enfants seront en œuvre.

Le choix fait par le Conseil d'Administration de décliner l'expérience et les compétences de ManaoDE CE dans d'autres secteurs nécessite de trouver, dans des délais courts, des projets financés. Le résultat obtenu avec le Centre technique et horticole de Tamatave est encourageant. Il faut poursuivre dans la même direction.

Ces orientations, après discussion, sont soumises au vote des adhérents. Elles sont adoptées à l'unanimité.

IV- Budget prévisionnel 2020

Le trésorier propose une reconduction du budget de 2019 en 2020, autant que faire se peut. Ce choix suppose que, du côté des ressources, des financements exceptionnels se renouvellent.

Le Conseil d'Administration propose que les montants de l'adhésion et la contribution parrainage restent les mêmes cette année.

Ces propositions sont, après discussion, soumises au vote des adhérents. Elles sont adoptées à l'unanimité.

V- Renouveau du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration peut, selon les prévisions des statuts, réunir 9 personnes. Les membres sont désignés pour trois ans et renouvelables par tiers. Le CA est actuellement composé de huit membres.

Cette année, deux membres arrivent au terme de leur mandat :

- Marie-Pierre RAMETTI

- Jacky DESCHAMPS-BERGER

Les deux membres sortants proposent leurs candidatures.

Le président interroge les adhérents pour savoir si un ou plusieurs d'entre eux propose sa candidature pour entrer dans le conseil d'administration. Aucune autre candidature n'est proposée.

Les adhérents sont consultés sur ces deux candidatures. Les deux candidats sont désignés à l'unanimité, comme membre du conseil d'administration.

VI- Questions diverses

Christophe CHATEL évoque la situation de ManaoDE CE à Tamatave au jour de la tenue de cette assemblée annuelle (23 septembre 2020). Selon les décisions des associés de la SARL Biosucre, le programme de ManaoDE CE évoluerait plus ou moins rapidement.

Une discussion s'engage sur l'affectation des sacs cadeaux restant à vendre. Elles sont nombreuses. Certains produits sont en limite de péremption. La proposition est faite de distribuer ceux qui sont consommables et de récupérer les bords des produits qui seraient périmés.

VII- Remerciements

Le président rappelle l'implication auprès des enfants malgaches, des membres du personnel du Centre d'accueil d'Antananarivo et, à Tamatave, du personnel de ManaoDE CE. Il remercie chaque bénévole qui a, au cours de l'année 2019, consacré du temps, de l'imagination et de l'énergie pour les enfants de ManaoDE, et, enfin, les partenaires que sont le Rotary Annemasse/Saint Julien, MAPED, Good News, Accro Planches et Andilly Loisirs.

Et pendant ce temps-là au Centre...

La Covid-19 rôde à Madagascar. Le 23 mars, le gouvernement décide de confiner la population. Au Centre ManaoDE, l'équipe d'adultes se sent perturbée. Dans un premier temps, les enfants ont

été accompagnés dans leur famille (à l'exception de cinq enfants) et ensuite, lorsque certaines classes ont été ré-ouvertes, (celles préparant à un diplôme final : certificat d'études, brevet, baccalauréat) des enfants de ces classes et quelques autres en danger sont restés confinés au Centre. Tous les membres du personnel ont, par rotation et avec un dispositif de contraintes sanitaires, continué des activités éducatives avec les 32 enfants restant au Centre : appui scolaire, animations éducatives, ludiques et artistiques, apprentissage de la langue française, création de serviettes hygiéniques réutilisables, de charbons écologiques. Des activités qui favorisent l'épanouissement personnel. Des temps de révision des matières scolaires sont organisés, plus intensément encore après la fermeture des classes, de sorte que les enfants se sont préparés aux examens, plus que les années antérieures et plus longtemps. Les dates des examens n'ont pas été connues avant le 24 août : certificat le 1er septembre, le brevet le 14 septembre et baccalauréat le 19 octobre. Il n'y a pas que les enfants qui ont vécu des vacances scolaires perturbées. Celles des adultes ont été décalées.

La situation économique des parents étant dégradée (perte de travail, rareté des activités salariales, maladie...), l'équipe a décidé de distribuer des aliments aux parents des enfants (riz, haricots secs, sucre, huile) parce que les enfants pris en charge au Centre étaient moins nombreux qu'en période ordinaire. Leur nombre fluctue (32, 26 et 14) pendant la période d'urgence sanitaire. De plus, les liens entre le Centre et les parents sont distendus puisque les visites et les réunions sont interdites. Les mois de juin et juillet (mois d'hiver) mais aussi d'août sont contraints par l'épidémie et les restrictions des déplacements de la population.

En septembre, les mesures de confinement sont allégées et le personnel de ManaoDE prépare les rentrées scolaires. Les enfants reviennent au Centre à partir du 5 octobre pour se préparer à rejoindre les établissements à partir du 26 octobre, avec les gestes barrières. Le nombre des présents remonte à 54, puis 67 et 70... (pour 81 inscrits à ce moment-là et 20 noms en liste d'attente). L'association des parents s'anime à nouveau avec des journées de formation et de rencontre. Les manifestations publiques habituelles pour la fête nationale malgache, pour la journée internationale des droits de l'enfant ont, cette année, une dimension modeste et interne au Centre.

Enfin, ensemble partageons et célébrons deux belles victoires ! Cette année, deux jeunes du Centre ManaoDE ont réussi leur épreuve du baccalauréat... dont un avec une mention « Assez bien » ! Félicitations à Tony et Solofo !!!